

## 1. CONSULTER ET RECENSER

- Consulter les équipes pédagogiques et éducatives.
- Recenser l'ensemble des projets, actions et dispositifs en EMI pour chaque niveau.



## 2. SE MOBILISER ET IMPULSER

- Présenter en conseil pédagogique les enjeux de l'EMI et le recensement effectué au sein de l'établissement.
- Déterminer les priorités pédagogiques pour chaque niveau afin de mettre en place une progressivité.



## 3. FORMALISER

- Inscrire cette progressivité dans un parcours dans la maquette intitulée "Parcours d'éducation aux médias et d'information".
- S'appuyer sur la matrice EMI de l'académie de Toulouse et les ressources du CLEMI.

## 4. FAIRE VIVRE LE PARCOURS

- Communiquer les objectifs d'apprentissage au